

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE DU 11 JUILLET 2025

Présents : Monsieur André Weidenhaupt, Président (avec procuration de Marc Vanolst)

Mesdames Simone Beissel, Claire Angelsberg, Joëlle Feller, Nadine Kuhn-Metz, Messieurs Pollo Bodem, Denis Bronzetti, Paul Galles, Gusty Graas, Laurent Knauf, Romain Mertzig, Charles Pauly, M.Pündel, Joseph Schoellen, Fernand Wies, membres, Gilles Didier (voix consultative)

Anne Catherine Assa, secrétaire

Excusés : MM. Steff Schaefer (remplacé par Laurent Knauf), Tom Jungen (remplacé par Romain Mertzig),

### Séance publique

#### **1. Affaires du personnel : création de poste**

Le Comité a procédé à la création de poste d'un employé communal au groupe d'indemnité A1, sous-groupe administratif et un poste de fonctionnaire communal, groupe de traitement A1, sous-groupe administratif pour le service relations publiques.

#### **2. Affaires du personnel : création de poste**

Le Comité a procédé à une création de poste d'un salarié classé dans la carrière H2 du contrat collectif pour salariés pour le service régies.

#### **3. Comptabilité : Approbation provisoire du bilan et du compte de profits et pertes 2023**

Suite au rapport de vérification du 4 avril 2025 de la Direction du contrôle de la comptabilité communale du ministère des Affaires Intérieures au sujet des bilan et compte de profits et pertes de l'exercice 2023, le comité a arrêté la prise de position du Bureau au sujet du rapport de vérification des bilan et compte de profits et pertes de l'exercice 2023 établi par la Direction du contrôle de la comptabilité communale du ministère des Affaires intérieures et arrête provisoirement à l'unanimité des voix les bilan et compte de profits et pertes de l'exercice 2023.

#### **4. Inventaire sortant courant 2025**

Le Comité approuve la reprise des 3 transpalettes et du chariot élévateur afin de finaliser l'inventaire au cours de l'année 2025.

## **5. Prozessleitsystem : séparation système OT/IT et migration vers une nouvelle version**

Vu que le SEBES est une infrastructure critique et un opérateur de service essentiel, les plans et descriptions détaillés du projet sont classifiés comme strictement confidentiel et le comité adopte le projet « Séparation systèmes OT/IT et migration vers une nouvelle version » en demandant au bureau de confier, par voie de procédure négociée, le projet à la société BN Automation AG au prix de 589.775 € hors T.V.A., sous condition de l'avis favorable de la commission des soumissions.

---

## **6. Modification de la loi et des statuts du SEBES**

En date du 12 juillet 2024 le comité a approuvé le vote sur le principe de nouveaux statuts du SEBES avec la variante de modification des statuts reprenant 16 membres du secteur communal avec chacun une voix au comité du SEBES et 8 membres de l'Etat dont deux représentants du Ministère des Affaires intérieures, deux du Ministère de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité, deux du Ministère des Finances et un représentant du Ministère de la Santé et de la Sécurité sociale et un du Ministère de la Mobilité et des Travaux publics avec chacun deux voix au comité du SEBES . Après le dépôt du projet de loi n°8511 en date du 3 mai 2025 le conseil d'Etat a remis un avis en date du 3 juin 2025 formulant une opposition formelle.

## **7. Stratégie de fonctionnement du SEBES**

Le comité approuve le principe de la stratégie du SEBES élaborée dans un premier projet formulant que le SEBES a un rôle stratégique pour le pays et est classé comme infrastructure critique et opérateur de service essentiel par l'Etat tout en sachant que le SEBES a pour objet le renforcement de l'alimentation en eau potable au Grand-Duché de Luxembourg.

## **8. Divers : Kunst am Bau**

Toute construction d'un édifice réalisé par l'Etat ou commune bénéficiant d'un financement public d'au moins 25% devra acquérir ou faire créer une œuvre artistique suivant la loi modifiée du 8 mars 2023 relative à l'intégration d'œuvres artistiques dans les édifices publics promouvant la création artistique au Luxembourg en imposant l'intégration d'œuvres d'art dans les bâtiments publics.

## **9. Divers : 10 Joer LAKU**

Le Comité a été informé sur le déroulement de l'événement de l'anniversaire des 10 ans de la LAKU qui a été organisé sur la foire agricole avec un stand ensemble avec le Naturpark Oewersauer et la boulangerie Jos&Jean-Marie en présence de son altesse royale, le Grand-Duc Henri et le Grand-Duc héritier Guillaume avec son épouse.

## **Séance à huis clos :**

RAS